L08

Bruno BOUYER
Cordonnerie
Rue Ribateau
44330 VALLET

COURRIER ARRIVÉ LE
11 DEC. 2019

Vu le commissaire enquêteur
Pierre BACHELLERIE

M. le commissaire enquêteur sur le projet
modification n° 1 du SCoT
du Pays du vignoble nantais
Maison de Pays
B.P. 89133
44191 CLISSON CEDEX

Vallet, le 10 décembre 2019

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je m'oppose à la modification du SCoT pour les raisons suivantes :

La construction de la ZAC du Brochet doit s'adapter au SCoT et non l'inverse.

Les zones commerciales en périphérie conduisent à la paupérisation du cœur des bourgs et des villes. Les exemples autour de nous sont trop nombreux. Citons Cholet où les commerçants du centre-ville sont à l'agonie.

La zone commerciale prévue de 17 ha est surdimensionnée (30 000 m² de surfaces commerciales pour une zone de chalandise de 30 000 habitants) et détournera la clientèle du centre des bourgs avoisinants : Vallet, Mouzillon, Le Pallet, etc. Sans compter les méfaits du bétonnage de terres agricoles.

Mouzillon, par exemple, a fait des efforts pour consolider le tissu social et apporter une offre aux personnes agées qui y résident en créant son marché alimentaire « La ferme de chez nous » où sont distribués des produits locaux et promus les muscadets de la commune.

A l'heure où les projets d'agrandissement ou de création de zones commerciales et/ou de loisirs démesurées sont abandonnés (Europacity, par exemple), à l'heure où l'on parle de transition écologique, a-t-on vraiment besoin de cette zone de 17 ha à Vallet ? Souhaite-on faire disparaître les derniers petits commerces du centre du bourg ?

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, mes salutations distinguées.

Bruno Bouyer

CORDONNERIE BOUYER
Rue Ribateau
44330 VALLET - Tél. 02 51 71 79 13